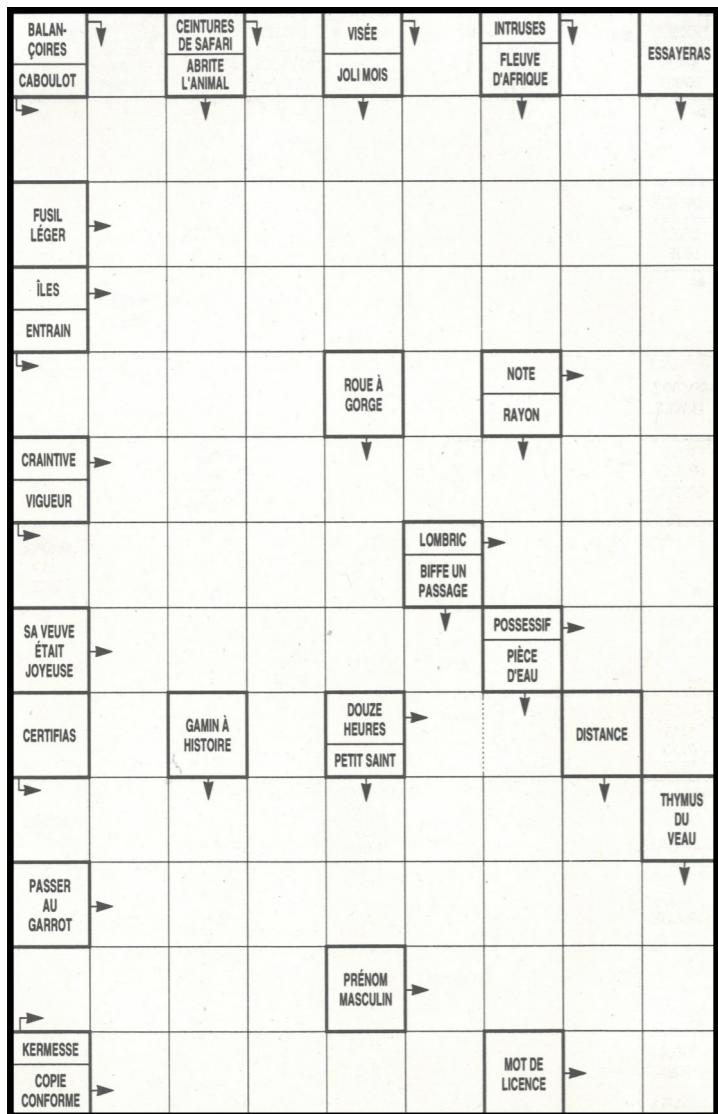
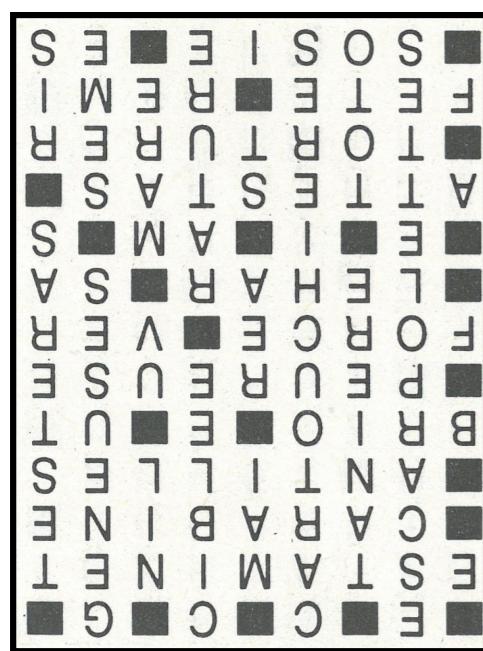


Les mots fléchés



Solution



BULLETIN D'ABONNEMENT	
Mme, Mlle, M.	
NOM :	
Prénom :	
Adresse :	
Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".	
Montant : 16,00 €	
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",	
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS	
Signature :	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05150 BRUIS

Tél : 04-92-66-04-21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouverture au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

*Bibliothèque intercommunale :
Ouverte au public :
Le mercredi,
de 9 h à 11 h 30
Et le jeudi,
De 9 h à 11 h 30
et de 14 h 30 à 16 h 30*

**Tél : 04 92 66 04 21
Fax : 04 92 48 53 25**

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

Année 2013—Numéro 90

Mai— Juin



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule

L' édito

Chargé du développement économique du Buëch, j'ai souhaité travailler à l'optimisation de notre système de santé sur ce territoire, qui, s'il n'est pas encore un désert médical n'échappe pas à la tendance actuelle observée dans les zones rurales.

C'est dans ce but que nous nous sommes rendus, le Président Jean-Yves Dusserre et moi-même à Buis les Baronnies où des personnes lourdement dépendantes sont suivies dans le cadre d'un Réseau Gérontologique. Cette journée d'étude a été très instructive et j'en suis revenu avec la ferme intention de mettre en place un dispositif semblable dans le Buëch.

Or, en travaillant sur ce dossier j'ai appris qu'un Réseau Gérontologique bénéficiant d'un budget annuel de 413 000 € existait déjà dans le 05 mais que son action se limitait pour l'instant au nord du Département. J'ai donc évidemment exigé que le Buëch ne soit pas exclu du dispositif puisque cette enveloppe, allouée par l'Agence Régionale de la Santé 05 est destinée à l'ensemble du Département des Hautes Alpes !

J'ajoute que si le Buëch a encore une fois été oublié c'est aussi parce que, comme l'a précisé la déléguée territoriale de l'ARS Madame Jeanine Marant, "Jusqu'à présent on ne nous a jamais rien demandé".

Mon devoir est donc de veiller à ce que l'équilibre soit rétabli.

De nombreuses associations comme par exemple les ADMR font déjà un travail de fourmi sur le terrain et il faut leur rendre hommage mais c'est justement pour améliorer la coordination de toutes ces forces vives que l'action de l'ARS nous est indispensable.

En tant que fervent défenseur du maintien à domicile des personnes âgées ou malades, je place cette action, ainsi que l'action que nous sommes en train de lancer en faveur du logement, parmi mes priorités au sein du Département.

Gérard Tenoux

Sommaire :

P. 1 : l'éditorial

P. 2 à 5 : les orientations de la CCVO

P. 6 : événements sportifs

P. 7 : une nouvelle filière agricole dans la vallée : le cheval

P. 8 : une journée pour "Vaincre la mucoviscidose"

P. 9 à 10 : des animations à la bibliothèque

P. 11 : le carnet de l'Oule

P. 12 : mots croisés

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 6 mai 2013

Modification des statuts de la CCVO

Vu la lettre du Préfet en date du 17/04/2013, qui dans le cadre du contrôle de légalité attire l'attention de la CCVO sur "l'absence de compétence relative au fonctionnement du Relais de Service Public",

Vu la délibération de la CCVO en date du 11/03/2011 prononçant la création du RSP dans le cadre du Contrat départemental « + de Services au Public », Vu la délibération de la CCVO en date du 21/05/2012 relative à l'adhésion de la CCVO à l'association Provence des Montagnes alors qu'elle ne dispose pas de la compétence Tourisme, Vu l'article n° 5211-17 du CGCT portant sur la procédure de modification statutaire.

Le Président expose : La CCVO a créé un RSP en 2011 et assure depuis sa gestion. La CCVO adhère à l'association touristique Provence des Montagnes et participe au fonctionnement de cette dernière. Toutefois, la Collectivité n'avait pas jugé utile de faire modifier les statuts car elle participait au projet de fusion des EPCI du Nord Buëch qui avait prévu d'exercer ces compétences. Le Président propose l'ajout des compétences suivantes :

« BLOC COMPETENCES OPTIONNELLES »

IV - ACTION SOCIALE :

Est d'intérêt communautaire : la mise en œuvre et la gestion d'un Relais de Services Publics.

V – TOURISME

Sont d'intérêt communautaire : l'information et la promotion des activités touristiques du territoire communautaire, les aides directes et indirectes aux acteurs touristiques. De plus, il précise qu'il appartient aux communes membres, en vertu de l'article L5211-16 du CGCT, de délibérer sur cette modification statutaire, dans les trois mois à compter de la notification de la présente ; à défaut, leur avis sera réputé favorable. Après avoir entendu le rapporteur, le Conseil Communautaire :

- Approuve la modification des statuts tels que définis ci-dessus.
- Autorise le Président à signer tous actes et prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Convention relative à la télétransmission des actes soumis au Contrôle de Légalité

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, en particulier son article 139,

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la télétransmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au Contrôle de

Légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales, le Président explique :

Que la CCVO a la possibilité de transmettre au Contrôle de Légalité de la Préfecture, les délibérations, les arrêtés, les décisions du Président, les conventions de droit public ainsi que les pièces s'y rapportant.

Elle peut, si elle le souhaite, télétransmettre les documents budgétaires relatifs à un exercice budgétaire considéré : budget primitif, budget supplémentaire, décision modificative, compte administratif.

Une actualisation de la convention, rendue nécessaire par des évolutions extérieures (technologiques, juridiques) ou par la volonté des deux parties de modifier certaines modalités de la télétransmission (matières et types d'actes concernés), pourra se faire sous forme d'avenants.

Pour ce faire, la CCVO a désigné son prestataire, La Société JVS MAIRISTEM, pour la relier à la plate-forme ACTES et ACTES Budgétaires :

Après avoir entendu le rapporteur, le Conseil Communautaire :

- Décide de recourir à la télétransmission des actes soumis au Contrôle de Légalité, ainsi qu'à la télétransmission des actes budgétaires.

- Autorise le Président à signer ladite convention et prendre toutes autres mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le carnet de l'Oule

Une génération réunie autour d'un repas

Au mois d'avril dernier, organisé par Odile Siciliano, sur une idée de Jean-Pierre Bégou, a eu lieu au restaurant de la Rabasse un repas de retrouvailles formidablement chaleureux au cours duquel les copains de la vallée de l'Oule (accompagnés de leurs conjoints) nés dans les années 50 ont pu revivre ensemble et pour quelques heures ces "années bonheur" inoubliables. Certains n'ont pas pu y participer et le regrettent bien mais ce n'est que partie remise puisque les présents ont décidé de remettre ça, l'année prochaine si tout va bien. Vous reconnaîtrez sur cette photo, de haut en bas et de gauche à droite : André Berger, Alain Siciliano, Jean-Pierre Bégou, Jean-Louis Corréard, Robert Berger, André Aubépart, Pierre Razimbeau (époux Siciliano), Michèle Siciliano, Marie-Claire Gueyraud, Christiane Die (née Girousse), Eliane Corréard, Liliane Combe, Denise Corréard, Michèle Aubépart (née Girousse), Jean-Claude Amiot, Geneviève Amiot (née Barthélémy), Odile Siciliano (née Laugier), Françoise Berger, Françoise Siciliano.



Bienvenue à **Christiane et Cécile Bompard** (née Boyer) qui ont emménagé à Bruis dans le village et dans la maison qu'ils habitaient autrefois les parents de Cécile : Ernest et Julie Boyer



Félicitation à **Yvette et Clément Sylvestre** de Bruis qui sont les arrières grand-parents d'un petit **Logan** (3,075 kg pour 49 cm) né le 10 mars à Avignon.

Pour ce beau bébé, nous félicitons aussi ses grands-parents : Solange et Luc Berardi ainsi que ses parents Christel et François et sa grande sœur Lola.

Sauvetage inédit dans le col des Tourettes :

Nous avons appris qu'un rapace qui était resté coincé dans les filets métalliques mis en place pour prévenir les chutes de pierres dans le Col a dû être secouru et libéré par les pompiers. Nous n'avons hélas pas de photo de cet incident.

Bon rétablissement à :

Ginette Girousse, Jean-Pierre Tenoux, Jean-Louis Roumieu de Montmorin qui poursuivent leur convalescence à leur domicile pour diverses opérations, et à **Jean Berenguier** de Montmorin qui est actuellement en rééducation à Turriers.

Paul Rolland de Sainte-Marie est de retour à son domicile. Sa femme Jeannine cherche une personne qui pourrait l'aider à s'occuper de lui tout au long de la semaine en plus de l'aide que lui apporte déjà Chantal Bompard. Les personnes intéressées peuvent la contacter au 04 92 66 01 11.

Ateliers reliure

Proposé par "les plumes de Maraysse" : Un atelier reliure à l'intérieur d'une Abbaye

C'est une première pour les religieuses de l'Abbaye de la Miséricorde à Rosans (quartier du Raton) : ce samedi en début d'après-midi elles ont accueilli dans leurs locaux une petite dizaine de personnes pour un atelier « reliure / réparation de livres anciens ». Trois religieuses : sœur Marie-Elisabeth, sœur Solange et sœur Marie-Michel ont ainsi accepté de livrer les secrets de leur savoir - faire à un public plutôt débutant, ce pendant 4 heures durant, le tout avec beaucoup de patience, pédagogie et dynamisme !

La genèse de ce projet remonte à quelques mois quand la bibliothécaire de Bruis, une des trois « plumes de Maraysse », a contacté les religieuses pour leur proposer d'animer cet atelier plutôt original. Enthousiasmée par l'idée, Sœur Marie-Elisabeth a immédiatement joué le jeu et tout s'est enchaîné. Relayée par les médias, l'information a circulé : un groupe s'est constitué et ce samedi 22 juin, les participants curieux d'apprendre ont découvert le site de l'Abbaye. Là vivent en permanence 20 religieuses qui, en plus de pratiquer l'art de la reliure, travaillent en commun sur une ferme qu'elles gèrent et entretiennent de façon exemplaire. Elles élèvent vaches, ânes, et volailles,... cultivent un grand jardin, fabriquent miel, sirops, et confitures et vivent ainsi en quasi autonomie. La reliure leur procure un débouché supplémentaire tout comme la fabrique d'hosties. Ainsi, ces moniales bénédictines fournissent les églises de l'ensemble du diocèse des Hautes Alpes et expédient chaque semaine des colis d'hosties dans la France entière.

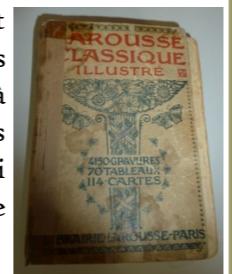
Arrivés avec des livres en lambeaux, les participants sont repartis avec des livres totalement rénovés, méconnaissables. Entre temps ils se seront familiarisés avec tout un vocabulaire et auront appris à désolidariser les différents « cahiers » avant de les recoudre, à confectionner le « soufflet » en papier kraft pour donner de la flexibilité à l'ouvrage, à couper le « dos » à la bonne dimension ou encore à placer le livre sous presse pour accentuer la « gorge » de la couverture, etc... entre temps ils auront aussi dégusté une collation entièrement confectionnée par les sœurs, à base de jus de cerise et de gâteaux sucrés au miel !

Fête votive de Montmorin

- * Le vendredi 2 août, entre 19 h et 20 h : apéritif offert par le comité des fêtes aux habitants et vacanciers de Montmorin.
- * le samedi 3 août : concours de boules en doublettes formées. A 22 h : soirée dansante avec la sono Jo By de Bruno (de la Motte) et tirage de la tombola.
- * le dimanche 4 août : concours de boules en doublettes formées, pesée d'un jambon.
- * Et sur les 2 journées : buvette et sandwiches.

Fête votive de Bruis

- * Le mardi 14 août : concours de boules (adultes et enfants). 22 h 00 : Grosse Soirée "Bazooka à CO2" avec Powernight Animation Evénementiel selon un concept nouveau et inédit dans nos village !
- * Le mercredi 15 août à midi : repas champêtre.
inscriptions au 04 92 66 01 14
- Après-midis : concours de boules (adultes et enfants), jeu de la ficelle.
- 16 h : dans le cadre des animations proposées par les plumes de Maraysse : Gérard Denizeau donnera une conférence sur le livre ancien et sacré à la bibliothèque. Entrée gratuite.



Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 6 mai 2013 (suite)

Diagnostic et étude pré-opérationnelle d'une OPAH sur le territoire du Buëch

Le Président indique que le Conseil Général met en œuvre une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et propose aux collectivités du Buëch et à la commune du Dévoluy de s'engager dans cette action.

L'objectif d'une OPAH est de créer des conditions favorables pour inciter des propriétaires privés ou des investisseurs à s'engager dans la réhabilitation ou dans l'amélioration des logements existants, notamment en matière de performance énergétique. Une OPAH se déroule en trois phases :

- 1 - Le diagnostic qui recense les dysfonctionnements rencontrés sur le territoire (problèmes urbains et sociaux, état du bâti, etc..) ainsi que ses atouts.
- 2 - L'étude pré-opérationnelle qui préconise les solutions à apporter aux dysfonctionnements pointés lors du diagnostic et définit les objectifs qualitatifs et quantitatifs à mettre en œuvre ; elle détermine les moyens financiers qui devront être mis en œuvre par les partenaires et les communautés de communes.
- 3 - La phase opérationnelle, instaurée pour une durée déterminée (3 à 5 ans) pendant laquelle les actions vont être conduites.

Pour faciliter les démarches et la concrétisation de ce projet qui concerne un territoire vaste et un grand nombre de collectivités (6 EPCI, 57 communes, 2 départements, 2 régions) c'est le Conseil Général des Hautes Alpes qui assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération (appel à candidature pour le recrutement d'un bureau d'étude, recherche de financements, etc...), dans le cadre d'un marché public et d'une gouvernance spécifique.

Ce portage par le Conseil Général donne, aux communautés de communes ne la possédant pas, le temps d'acquérir la compétence qui leur permettra de décliner la phase opérationnelle sur leur territoire. Le coût de l'étude préalable (phases 1 et 2) est estimé à 150 000 € HT selon le plan de financement suivant :

ANAH :
50 %, soit 75 000 €
Région PACA :
30 %, soit 45 000 €
Département 05 :
20 %, soit 30 000 €
Communautés de Communes :
Néant
Total : 150 000 €

Aucune contribution financière ne sera demandée à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule qui s'engage cependant à participer au suivi de l'étude préalable et met, dans ce cadre, à disposition, comme toutes les collectivités impliquées dans ce projet, des « relais territoriaux » binômes constitués d'un technicien et un élu représentant la collectivité.

Elus et techniciens accompagneront le bureau d'étude retenu, lors des visites de terrain, enquêtes et apporteront par tout moyen et pendant toute la durée de l'étude, leur connaissance de la situation de l'habitat sur la commune. Le technicien participera aux comités techniques et accompagnera le bureau d'étude aux différentes étapes de sa mission.

Il est précisé que la présente délibération, engage la collectivité uniquement sur la phase d'étude de l'opération. C'est cette dernière qui déterminera l'opportunité, le nombre de logements à réhabiliter et les engagements financiers des partenaires et de la communauté de communes.

Après avoir pris connaissance du compte rendu final de l'étude préalable, la communauté de communes devra se prononcer sur son souhait de s'engager dans la phase opérationnelle. Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Décide de s'engager dans la mise en place d'une étude préalable à une OPAH sur le territoire de la Vallée de l'Oule, portée par le Conseil Général des Hautes Alpes, en partenariat avec l'ANAH et la Région PACA.

- Autorise le Président à signer tous actes et prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 6 mai 2013 (suite)

Cotisation à l'association « Provence des Montagnes »

Le Président rappelle que la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule a adhéré à l'association « Provence des Montagnes » par délibération n° 12.20, en date du 21 mai 2012. Il ajoute que la participation financière de la CCVO au fonctionnement de ladite association s'élève à 515,19 € pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent le Président à faire procéder au paiement de ladite somme à l'association « Provence des Montagnes ».

Convention de groupement de commande pour l'achat de composteurs individuels et semi collectifs

Le Président explique à son conseil :

Dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement - collecte et traitement des déchets », la communauté de communes désire faire l'acquisition de composteurs ménagers individuels pour équiper les foyers qui n'en sont pas dotés. Après renseignement auprès de l'ADEME, la CCVO ne peut prétendre à une aide financière car le montant total de la dépense est inférieur à leur critère de prise en charge. Aussi, la CCVO s'est rapprochée des Communautés de Communes du Laragnais et du Serrois afin d'établir une convention de groupement de commande pour l'achat de 300 composteurs ménagers individuels et 13 semi-collectifs. La part concernant la CCVO correspond à l'achat de 50 composteurs ménagers pour un montant prévisionnel de 2 600 € HT selon le plan de financement suivant :

Etat/Région/Ademe (FREE) : 30%, soit 780 €

Conseil Général des Hautes Alpes : 10%, soit : 260 €

Autofinancement CCVO : 60%, soit 1 560 €

Une participation de 10 € sera demandée aux particuliers pour l'acquisition d'un composteur.

La TVA restera à la charge de la CCVO. Après avoir entendu le rapporteur, le Conseil Communautaire :

- Décide de faire l'acquisition du matériel ci-dessus désigné et d'adhérer au groupement de commande.

- Autorise le Président à signer tous actes et prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Convention avec la Fédération Française de Randonnée (signalétique)

Le Comité Départemental Hautes Alpes de la Fédération Française Randonnée, en collaboration avec le Conseil Général et le Conseil Régional, souhaite mettre en oeuvre un programme d'uniformisation de la signalétique randonnée, aux carrefours des grands itinéraires du Département.

Le projet concernant le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule consiste en l'implantation, par le Comité Départemental, de panneaux de signalétique directionnelle au col des Praux (commune de Montmorin), l'entretien dudit panneau restant à la charge de la Collectivité. Cette opération sera formalisée par une convention entre la CCVO et le Comité Départemental 05.

Où cet exposé les conseillers délibèrent et autorisent le Président à signer ladite convention.

Vos petites Annonces

(diffusion gratuite,
s'adresser à la rédaction
au 04 92 66 04 21
ou ccvocathy@wanadoo.fr)

Cherche :

Faisselles anciennes en terre cuite pour la confection de fromages de chèvre
Tél : 04 92 66 09 06

Bibliothèque

Un temps à jouer dedans !

Ce n'est pas un scoop : il n'a pas fait très beau ce printemps, si bien que le samedi 18 mai Dominique de l'association Ludembule était la bienvenue à la bibliothèque pour une après-midi jeux pleine de surprises : jeux de stratégie ou jeux d'adresse, jeux de lettres ou jeux de construction, jeux en bois ou jeux anciens, d'observation ou de mémoire, il y en avait pour tout le monde et on en a vu de toutes les couleurs ! Du Typo au Tasso en passant par le Bamboléo, le Batik, le Kaléidos ou encore l'Awélé, l'après-midi fut joyeuse, intergénérationnelle et gourmande aussi, avec un gâteau au chocolat maison pour récompenser la bonne volonté des uns et des autres à participer. Après plusieurs passages à Bruis Dominique connaît maintenant son public. Certains jeux plébiscités resteront à la bibliothèque de Bruis quelques temps où vous pouvez dès maintenant venir les emprunter, tout comme les livres.



Parmi les manifestations proposées cette année par "Les plumes de Maraysse", toutes entièrement gratuites, certaines sont encore à venir et s'échelonneront sur les mois de juillet, août et septembre. La randonnée du 4 mai n'ayant eu que très peu de succès, Richard Maillet de l'association « le Tambourinaire » se propose d'emmener de nouveau les volontaires le vendredi 5 juillet au hameau de la Péguière au dessus de la ferme du Gâ à Montmorin pour une petite randonnée « lecture - écriture » : L'idée est qu'à l'heure du pique-nique, les marcheurs pourront proposer une lecture à voix haute de textes de leur choix ou se lanceront dans la création d'un texte que leur inspirera ce lieu magique chargé d'une histoire très particulière. Rendez-vous à 9 h au Gâ, à l'embranchement situé avant la ferme avec papier, crayon, livres et pique-nique.

Le 15 août à 16 h à la bibliothèque de Bruis, Gérard Denizeau donnera une conférence sur le thème du livre ancien / sacré. Comme toujours ce devrait être à la fois passionnant, convivial et pédagogique. A ne pas rater !

Enfin, deux films documentaires seront programmés dans le courant de l'été :

"Le camp de harkis à Montmorin" (documentaire amateur)

produit par la Communauté de Communes,
en partenariat avec le Centre de l'Oralité Alpine des Hautes Alpes :
le vendredi 26 juillet à 17 h

Et

"Les diggers - contre culture à San-Francisco 1966 - 1968"

d'Alice Gaillard

Le lundi 26 août en début d'après-midi

Cette projection nous est aimablement proposée par Olivier Dalmon des Editions du Buëch dans le cadre des "journées Brautigan" dont l'ambition est de célébrer l'inclassable Richard Brautigan, écrivain, auteur de "La pêche à la truite en Amérique". "Les diggers" - dont il était un membre actif - était un groupement d'artistes qui voulaient changer le monde et qui ont posé en quelques années les bases d'une contre culture issue de la Beat Génération.



La journée de tous les espoirs

Le dimanche 2 juin Jacqueline Borla de Bruis, infatigable bienfaitrice au service de l'association « Vaincre la mucoviscidose » était aux commandes pour superviser avec d'autres nombreux et fidèles bénévoles le bon déroulement d'une journée festive dans le joli village de Cornillac.



Dès le matin, un groupe de randonneurs sont partis de la place du village et de là ont suivi un itinéraire qui les a emmenés jusqu'au col de Maréoux par « l'Adret » direction la maison forestière de Chauvet. Là, ils ont tourné à droite jusqu'au Clot des Mèges et sont redescendus par la ferme de Pierrevieille. Ce fut une jolie ballade symbolique : un clin d'œil plein d'espoir à l'adresse de ceux qui ne peuvent plus marcher, le principe étant de faire un don à l'association au départ de la randonnée.

Sur la place aussi, toutes pimpantes, les voitures anciennes de Nyons et Montélimar exhibaient leurs belles carrosseries invitant les participants à prendre place au côté du chauffeur pour un petit tour rétro du côté de Cornillon. Tout au long de la journée on pouvait aussi venir en aide à l'association en achetant un livre d'occasion, une pâtisserie maison ou encore des articles de mercerie faits main : de bonnes idées de cadeaux !

A l'heure du repas ce sont 82 convives qui ont pris place dans la grande salle polyvalente prêtée gracieusement par le maire Monsieur George Combel. Tous les bénéfices générés par ces différentes attractions ont été entièrement reversés à l'association « Vaincre la mucoviscidose ». Rappelons qu'il s'agit d'une maladie évolutive du système respiratoire. Après plusieurs années au service de cette bonne cause, Jacqueline souhaite maintenant passer la main. Mais pour l'année prochaine - a-t-on entendu ici et là - la relève devrait être assurée par quelques personnes dynamiques de la vallée de l'Oule.



Les orientations de la CCVO

Relais de Service Public

Cette année, ERDF lance une expérimentation dans le Département des Hautes Alpes, en partenariat avec le CG 05, dans le cadre de la mise en place de Visio - Rendez Vous.

Le principe : développer les rendez-vous à distance pour faciliter l'accès des clients aux services de ERDF, et limiter les déplacements, grâce à des techniciens formés aux multiples démarches possibles.

La démarche : à la demande du client, le personnel du RSP envoie une demande de Visio - RDV sur une adresse mail centrale. Sous 48 h, ERDF s'engage à appeler le client pour lui proposer un rendez-vous. Le jour convenu, le client se rend au RSP et suit son rendez-vous à distance. L'échange de documents se fait grâce au scanner avec l'aide du personnel d'accueil si besoin.

A noter aussi l'ajout de **deux nouveaux partenaires** dans le dispositif Visio : l'**ADFPA 05** (Association Départementale pour la Formation et le Perfectionnement des Agriculteurs des Hautes Alpes) et l'**ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

SPANC

Une réunion publique d'information se tiendra le 11 juillet à 18 h dans la salle polyvalente de Bruis. Celle-ci concerne uniquement les personnes ayant eu un **diagnostic défavorable** de leur fosse septique.

Nouveau système de collecte des OM

Nous sommes pour l'instant dans l'impossibilité de faire installer - selon les délais annoncés - les containers semi enterrés pour la simple raison que ces derniers ne nous ont pas encore été livrés : en effet, victime de son succès, le fournisseur (à ne pas confondre avec la société Sita Sud) rencontre des difficultés pour honorer son carnet de commande. Nous comptons sur votre compréhension.

Bennes à encombrants

Deux bennes à encombrants et ferrailles seront déposées comme d'habitude au pied du chemin de l'Infernet et seront à la disposition des habitants à partir du 5 août.

Vos petites Annonces

Vend :

- * 5 chaises métalliques avec coussins : 5 € pièce
- * Téléviseur Phillips écran traditionnel 50 cm : 150 € à débattre
- * Armoire en noyer : Hauteur : 2 m - largeur : 1, 20 m - profondeur : 0, 60 m : 300 € à débattre
- * Pulvérisateur à portée thermique SOLO 4500 - réservoir : 12 l - 7 mètres de pulsion : 300 € à débattre
- * Ventilateur colonne 220 V : 50 € à débattre

tél : 06 77 40 37 58

Une page sportive

750 vélos à l'assaut du « Pied de ville » à Montmorin

Le samedi 11 mai entre 11 h et 15 h le village de Montmorin a été traversé par 750 vététistes qui participaient à la 11^{ème} édition du raid VTT « Les chemins du soleil ».

Selon l'itinéraire de cette deuxième étape de 59, 500 km entre la Motte Chalancon et Serres, c'est un peu avant 11 h que les premiers coureurs - à savoir les 72 équipes qui participaient en binômes dans la catégorie « Elite » - ont rejoint la D 26 par le Col de Casset. On les a vus arriver par le chemin du Moulin, juste à côté de la place du 19 mars. Suivaient les vététistes qui participaient dans la catégorie Rando Raid (randonnée extrême à allure libre). C'est par la rue du "Pied de ville" qu'ils ont ensuite rejoint le chemin de Pra-Boyer destination le Col des Praux, la Montagne, Col de Saumane, Serres. Mais avant cette épreuve réputée difficile techniquement, ils ont pu reprendre des forces au buffet dressé en face de la mairie par des bénévoles, des conseillers municipaux pour la plupart, qui leur servaient le ravitaillement apporté par les organisateurs. Pour cette manifestation « l'Espace Rando » est intervenu en qualité de référent technique.

Le lendemain, Paul Gindre (famille Claude Girousse de Montmorin) participait à l'étape Serres/Gap (74 km pour 2 470 m de dénivelé) dans le cadre du Challenge Rhône Alpes Inter Entreprise. Paul travaille au CEAA (Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives) et a été enchanté de participer à ce défi qu'il a relevé en 6 h 23 ! " C'était une très belle course, très variée avec une organisation irréprochable. Ce raid a une renommée européenne. Beaucoup d'étrangers y participent car la formule - sur trois jours - est assez rare. Les vététistes y trouvent le renouveau qu'ils recherchent. "

Bravo Champion !

Sylviane et Jean Corbière sont les heureux grands parents de Michaël Anglade. Beaucoup de Montmorinois le connaissent sans doute déjà puisqu'il vient régulièrement en vacances dans la vallée mais ils seront certainement surpris d'apprendre que ce dernier vient de remporter le titre de champion national de tir à l'arc. Ce titre lui a été décerné "hors catégorie" puisqu'il n'a que 9 ans et qu'il faut avoir au minimum 11 ans pour concourir.

C'est donc d'autant plus prometteur pour la suite à venir ! Nous le félicitons et l'encourageons à continuer dans cette voie qui semble être la sienne.



Et une jolie brochette de spectateurs !

Les chevaux d'Alix

Alix Angelvin de Montmorin est heureuse de nous faire part de la naissance de... **Darkvador** !

Darkvador est un poulain de type poney shetland et sa couleur (on parle de robe pour les chevaux) est dite "pie noire".

Il est né à Montmorin le 1er mai vers 21 h.

Il est vif, curieux, plein de santé et déborde d'énergie malgré la mauvaise météo de ce mois de mai !

Félicitations à sa maman Lola pour qui c'est le tout premier poulain. !



Une autre bonne nouvelle :

Quelques mois après son arrivée à Montmorin, Alix nous fait également part d'une autre naissance :

" **La ferme de Montmorin**" démarera son activité à partir du lundi 8 juillet prochain. Nous lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Alix au 06 62 08 48 73

La Ferme de Montmorin vous propose :

- leçons poney et cheval (de l'initiation au perfectionnement)
- promenades
- attelage
- baby pony (dès l'âge de 2 ans)
- équitation adaptée
- zoopédagogie

Mais aussi :

Pensions, débourrage, valorisation, élevage, anniversaire à la ferme, ferme de découverte et pédagogique avec possibilité de déplacement.

LA FERME DE MONTMORIN
Alix Angelvin
le village 05150 MONTMORIN
0662084873
angelvin.alix@gmail.com

Plan d'accès



Pour ceux qui s'interrogent :

Darkvador est le personnage central de la série cinématographique Stars War (la guerre des étoiles) !